

		
<p>Institut National de la Recherche Agronomique</p>	<p>Centre de recherches politiques de Sciences Po</p>	<p>Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes</p>

Les mondes agricoles en politique

Note de cadrage du séminaire de recherche 2006/2007
Septembre 2006

En partenariat avec l'Association Française de Science Politique

Les mondes agricoles : les paradoxes d'une minorité éclatée

Une majorité devenue une minorité parmi d'autres : n'est-ce pas là le trait caractéristique de la trajectoire opérée par la population agricole au sein de la société française et qui appelle une nouvelle analyse de sa place dans la vie politique ?

Si la question de l'exode rural – corrélée à l'accroissement considérable des gains de productivité enregistrés par ce secteur et relayée par le thème de la désertification – a bien été au cœur des analyses et des représentations durant un siècle, tout se passe comme si cette thématique, loin de préparer ce milieu à accueillir et à gérer cette situation nouvelle, en avait au contraire retardé la prise de conscience. Dénoncer l'exode empêchait de le penser car le penser aurait signifié le faire advenir en l'admettant.

C'est au moment où les agriculteurs sont nommés comme minoritaires que l'agriculture française est considérée comme une puissance mondiale, paradoxe lui-même articulé à un constat : c'est au moment où la population agricole se rétrécit que fond définitivement le mythe de l'unité paysanne, hérité de l'apogée paysanne républicaine et parfaitement réapproprié par l'univers catholique, mythe propice à la modernisation de l'après-guerre.

Minoritaires et segmentés, localisés et mondialisés, encore spécifiés dans leurs comportements mais dispersés dans l'échelle des revenus, ancrés à droite mais volatiles comme le reste de l'électorat, hostiles à une renationalisation des politiques agricoles mais également éloignés du projet européen postérieur à l'élargissement, les agriculteurs recomposent, à travers une palette de « mondes agricoles » distincts, une place distanciée de la cogestion, teintée d'identité entrepreneuriale, mais souvent détournée des lois du marché.

Comprendre les ruptures et les permanences des mondes agricoles sur la période 1985-2005

Pour caractériser un tel parcours et appréhender les bouleversements enregistrés, il convient de revisiter les appartenances multiples de ce groupe professionnel : son insertion internationale et sa vision européenne, son univers syndical et institutionnel, ses tropismes politiques, son rapport au marché et aux politiques publiques...

L'objectif général de cette démarche est, *in fine*, de développer et capitaliser les connaissances qui permettront de mieux comprendre les ruptures et permanences dans l'univers politique et professionnel des agriculteurs français. L'approche sera à la fois *comparative* (avec d'autres groupes professionnels, les agriculteurs d'autres pays...) et *interdisciplinaire*. Chaque fois que possible, elle s'attachera à mettre en scène les *controverses* entourant les sujets abordés.

Par ailleurs, ce projet doit être l'occasion d'une *analyse renouvelée des rapports sociaux de sexe* en agriculture. Même si cette problématique fait l'objet d'un volet à part entière, une attention particulière devra être portée de manière transversale aux thèmes de la masculinisation/féminisation de la profession, du comportement politique des agricultrices, de l'engagement syndical et des politiques publiques d'égalité entre les sexes, De telles approches devraient nous permettre de poser de nouvelles questions au monde agricole et ainsi mieux percevoir les évolutions de toute une profession.

La période prise en considération s'étend de 1985 à 2005, vingt années marquées par des tendances diverses et parfois contradictoires mais qui présentent une certaine unité du point de vue sociologique et politique :

- Brouillage des identités professionnelles ; confrontation des figures du paysan et du chef d'entreprise dans les dispositifs législatifs
- Emergence d'organisations alternatives et difficile reconnaissance du pluralisme syndical
- Déstabilisation d'un électorat agricole autrefois ancré au centre-droit
- Accroissement du rôle des collectivités territoriales et des politiques agricoles locales
- Accélération du rythme de réformes de la PAC et intégration de l'agriculture dans les négociations sur le commerce international
- Affirmation des préoccupations environnementales et multiplication des crises sanitaires
-

La question des politiques publiques sera abordée à travers l'expérience politique du groupe professionnel agricole : le « monde agricole » sera regardé (dans sa diversité) comme « sujet » et non comme un simple instrument des politiques publiques. Ainsi, il s'agira moins de comprendre les cadres institutionnels des politiques publiques que l'évolution des pratiques et des représentations d'un groupe confronté à un nouvel ordre européen et mondial.

■ Un séminaire interdisciplinaire d'une durée d'un an

Ce projet se traduira dans un premier temps par la mise en réseau d'un groupe de chercheurs autour d'un séminaire interdisciplinaire. Ce séminaire sera l'occasion de faire un bilan des connaissances existantes ainsi que de l'outillage théorique et méthodologique favorisant la compréhension du positionnement singulier des agriculteurs dans la « *vie politique* » :

- *Quel est l'état de la recherche sur ce sujet ?*
- *Quels sont aujourd'hui les concepts mobilisés pour mieux comprendre ce positionnement ?*
- *Quels sont les modèles d'analyses développés ?*
- *Comment les différentes disciplines interrogent-elles la problématique du comportement politique des paysans ?*
- *Dans quelle mesure la profession agricole demeure-t-elle un objet de recherche pour les sciences sociales ?*

Calendrier :

Organisé à compter de la rentrée universitaire 2006-2007, ce séminaire se tiendra **tous les troisièmes mardis du mois au CEVIPOF, 98 rue de l'Université 75007 Paris (salle Annick Percheron) de 17h à 19h30.**

Les séances auront lieu :

17 octobre-06
21 novembre-06
19 décembre-06
16 janvier-07
13 février-07
20 mars-07
17 avril-07
15 mai-07
16 octobre-07
20 novembre-07

Ces séances seront l'occasion de revenir (de façon réflexive et synthétique) sur des recherches déjà réalisées mais également de présenter de nouveaux travaux, même inachevés.

Largement ouvert à la communauté scientifique (chercheurs confirmés et étudiants), ce séminaire pourra également accueillir ponctuellement des acteurs : élus, syndicalistes, associatifs, ... **Il offrira une large place aux travaux des jeunes chercheurs.**

Ces questionnements devront être confrontés et mis à l'épreuve de nouveaux modèles d'analyse développés dans des champs différents à travers une perspective comparée. L'ambition poursuivie est double : croisements des points de vue et mises en débat dépassant nos frontières. **Les différentes communications seront discutées par de grands témoins venant d'horizons extérieurs aux communautés scientifiques « ruralistes » et françaises.**

■ Un colloque

Un colloque est programmé **pour le 1^{er} semestre 2008** : sans découler directement du séminaire, il sera l'occasion d'en restituer et de mettre en débat ses principaux résultats à travers des approches interdisciplinaires, comparées et intergénérationnelles. Organisé en partenariat avec l'Association Française de Science Politique, ce colloque pourrait s'articuler autour de **quatre temps structurés, notamment sous forme de tables rondes** :

- *bilan du séminaire ;*
- *mise en perspective internationale des questionnements soulevés lors du séminaire ;*
- *débat interdisciplinaire autour de ce bilan et de ses questionnements ;*
- *regards des jeunes chercheurs sur cinquante années de travaux.*

■ Une publication

Une publication aux presses de Sciences Po viendra, à l'horizon 2008/2009, clore et restituer l'ensemble de cette démarche. Ce séminaire, ce colloque et cette publication constitueront la **quatrième réalisation d'un projet lancé en 1956** et qui s'est poursuivi en 1970 et 1987 (cf. Inscription historique d'un projet en annexe).

■ Comité scientifique et Comité de pilotage

L'ensemble de la démarche (séminaire, colloque et publication) sera conduit par un groupe de chercheurs issus de divers horizons institutionnels et disciplinaires. Ce groupe comprend deux instances : un comité scientifique qui définit les grandes orientations du projet et un comité de pilotage chargé de mettre en oeuvre ces orientations. La préparation et l'animation des différents volets du séminaire sera assurée par des membres du Comité scientifique, avec l'appui du Comité de pilotage. Quatre institutions soutiennent cette initiative : l'Association Française de Science Politique (AFSP), le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA).

Les dix séances du séminaire s'articuleront autour de six volets dont les grandes lignes sont présentées ici (le programme est détaillé sur le site www.ciheam.org).

Volet 1. : Agriculteur(s) : des identités professionnelles sous influences

Les agriculteurs français présentent, au cours de la période 1985-2005, le paradoxe d'être à la fois de moins en moins nombreux et de plus en plus difficiles à identifier. Brouillage des catégories et des représentations, crise des identités professionnelles... L'histoire semble aller plus vite que les mots : à la recherche de leurs propres définitions et langages, les agriculteurs éprouvent de grandes difficultés à se nommer, à trouver de nouveaux modes de gestion de leur propre diversité et à dépasser le modèle modernisateur naguère célébré comme l'un des symboles de la France d'après-guerre.

L'expression « exploitant agricole » ne trouve plus guère de place dans les discours politiques, journalistiques, ni dans la littérature et la presse parlée. Du paysan au chef d'entreprise, les oscillations verbales sont l'expression d'une recomposition de l'identité professionnelle. Elles suscitent de réelles confusions pour qui n'en n'est pas et qui entend, tour à tour, des mots qui étymologiquement, économiquement, politiquement renvoient à des statuts, à des réalités fort différentes. Pourtant ces mots sont censés dénommer un groupe qui serait unique et homogène, selon le discours traditionnel de l'unité syndicale. Dépassé et presque oublié, ce discours obligé de la solidarité ne parvient plus à masquer les tensions autour de l'accès au foncier, aux marchés, aux soutiens...

Il s'agira ici de donner à lire et à comprendre les différentes facettes d'une construction catégorielle. Ceci nécessite que nous interroguions les catégories communément admises par les organisations professionnelles ainsi que celles utilisées par les principales institutions chargées de l'identification statistique de cette population. Ceci semble d'autant plus indispensable que la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur est loin d'être achevée. En effet, les définitions catégorielles ne font pas l'unanimité au sein de toutes les organisations professionnelles et notamment, au sein de celles que l'on qualifie de minoritaires. Outre ces conflits, les différentes nomenclatures statistiques (SCEES, INSEE, MSA,...) ou comptables (RICA...) témoignent également d'un éclatement conceptuel et méthodologique qui renvoie aux visées spécifiques des principaux organismes chargés de les établir, et donc à des définitions diverses du « véritable » agriculteur.

Ce premier volet a ainsi pour objectif de discuter les processus de *qualification/disqualification* et leurs enjeux politiques. Cette analyse des discours et des représentations sera adossée et confrontée aux données statistiques permettant d'appréhender la place démographique et économique de cette catégorie socio-professionnelle. *Qui sont-ils ? De qui parle-t-on ? Combien sont-ils ? Comment se nomment-ils ? En somme, quel est notre objet ? Comment le nomme-t-on ?*

A côté des chefs d'exploitation, il conviendra également d'analyser la catégorie des salariés agricoles à la lumière des nouvelles réalités socio-économiques et en tenant compte de leur importance croissante (et parfois décroissante dans certains systèmes de production). Ainsi, la main d'œuvre familiale étant moins présente, les agriculteurs de ces exploitations naguère familiales ont plus souvent recours aux formes sociétaires et à des structures d'emploi partagé bien organisées et dynamiques. Dans certaines productions (maraîchage, arboriculture, cultures spécialisées...) on recourt de plus en plus à de la main d'œuvre extérieure, souvent précaire et immigrée (en provenance de l'Est comme du Sud). *Qui sont les salariés agricoles ? Comment peut-on les définir ?* Enfin, devant le vieillissement de la population agricole, il s'agira également d'interroger la catégorie des retraités agricoles.

Volet 2. Les agriculteurs et les marchés

Engagé au lendemain de la seconde guerre mondiale, le combat du syndicalisme pour une agriculture moderne sera celui d'une économie agricole « ordonnée » conçue comme un dépassement tout à la fois du capitalisme, du marxisme, du corporatisme mais également du libéralisme. Dans les années 1960-80, l'intervention de la puissance publique sur les marchés et les structures constitue l'axe structurant des politiques agricoles tant nationale qu'europpéenne.

Rompant avec cette logique, la période 1985-2005 voit le secteur agricole subir une ouverture à la concurrence extrêmement rapide : baisse des protections tarifaires, suppression des prix garantis et, finalement, basculement des aides publiques avec le découplage des aides directes.

Les agriculteurs sont de plus en plus confrontés aux risques du marché, ce qu'ils ressentent et expriment de façon contrastée et parfois contradictoire : ils oscillent ainsi entre la revendication de nouveaux marchés et une demande de soutien public renouvelé face aux aléas économiques et naturels.

On observe parallèlement des initiatives de différentes natures, souvent locales, participant à la fois à la réappropriation du marché et à la réarticulation de l'économique et du politique.

- Le développement des produits de terroir et des indications géographiques contribuent à lier construction d'identités locales et performance économique.
- La multiplication de circuits de proximité entre producteurs et consommateurs procède de la même logique ; à l'anonymat et l'uniformité du marché se substituent des échanges où l'interconnaissance et la différenciation deviennent un atout.
- Les crises sanitaires ont profondément ébranlé la confiance dans les modes de production agricole et suscité l'émergence de nouveaux dispositifs alliant transparence et traçabilité, sous l'impulsion notamment des IAA et de la grande distribution.
- Ces initiatives sont souvent portées par une nouvelle élite agricole et rurale positionnée sur le registre économique et se construisant dans un nouveau rapport au politique et au territoire.
- Un des facteurs de réussite de ces initiatives est leur inscription dans des logiques de réseaux et d'alliances qui rompent avec le face à face Etat/Profession de la période antérieure.

Dans le cadre de ces transformations économiques et politiques, l'activité agricole est remise en cause dans ses missions en raison de ses impacts regardés comme négatifs (pollution, souffrance animale, standardisation alimentaire...) tout en étant porteuse de nouvelles images (relations personnelles, rapports à la nature et aux paysages, solidarités locale et mondiale). Pour l'agriculture, on est bien dans une période de « grande mutation » dans laquelle les relations entre l'économique et le politique sont soumises à de multiples acteurs et niveaux d'interventions.

Quel est l'impact de la Mondialisation et des réformes des politiques publiques sur la localisation des productions agricoles ? Quel est l'effet du basculement des soutiens publics sur le revenu des agriculteurs ? Quelle est la place des agriculteurs dans la réorganisation des filières et comment s'organisent-ils face aux nouveaux marchés ? Quels sont le rôle et la stratégie des Pouvoirs publics dans ces restructurations ?

Volet 3. Modes et niveaux de l'action publique

Les vingt dernières années ont été marquées par une multiplication et un enchevêtrement croissant des niveaux de gouvernance : les agriculteurs sont soumis à (et interviennent sur) des politiques publiques dont la décision et la mise en œuvre s'étendent du local au global. L'échelon national (autrefois marqué par la cogestion) a ainsi perdu son exclusivité tout en restant, du point de vue des interactions agriculteurs/pouvoirs publics, un niveau de coordination essentiel. Paradoxalement, la scène européenne reste relativement peu investie par les organisations professionnelles généralistes, malgré l'importance de l'agriculture dans le projet européen et l'existence, depuis l'origine, d'instances de représentation (COPA-COGECA). En revanche, cette scène est de plus en plus mobilisée par les représentants de groupes d'intérêts spécifiques. Par ailleurs, les lieux de débats et de décision prennent une importance accrue à l'échelon international (OCDE, OMC, forums sociaux), posant la question de la place des agriculteurs dans cette nouvelle configuration. Enfin, on constate un rôle croissant des collectivités territoriales dans la

formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles, suscitant un nouvel espace d'expression des intérêts agricoles et ruraux.

Parallèlement au redéploiement des politiques à différents niveaux de gouvernance, on observe un changement dans la nature des instruments d'action publique mis en œuvre dans le domaine agricole. D'une part, l'effacement progressif des instruments d'intervention directe sur les marchés au profit d'aides directes renouvelle complètement les termes du débat et des rapports de force, tant au sein de la profession agricole qu'avec les pouvoirs publics et les citoyens-contribuables. D'autre part, l'importance accordée à de nouveaux enjeux tels la qualité, la sécurité sanitaire des aliments, l'environnement ou le bien-être animal ont conduit à un recours croissant à des outils de type réglementaire (normes, labels, certification). De nouveaux acteurs font ainsi leur apparition dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques agricoles et alimentaire (industriels, grande distribution, organismes de certification, etc.), induisant de nouvelles controverses et tensions. *In fine*, cette reconfiguration des modes et instruments de l'action publique pose la question de la recomposition des relations qu'entretiennent les agriculteurs avec les politiques publiques, leurs responsables et les différentes parties prenantes.

Quelle est, aujourd'hui, l'importance accordée (dans les faits et les représentations) par les agriculteurs et leurs représentants aux différents niveaux de gouvernance ? Comment s'agencent ces différents niveaux du point de vue des interactions qu'entretiennent les agriculteurs et les politiques publiques ? Quels impacts spécifiques peut-on attribuer au développement croissant de normes ? Peut-on parler de 'privatisation' d'une partie de l'action publique dans le domaine de l'agro-alimentaire ? Comment se recomposent les débats et controverses et quelle part y prennent les différents groupes d'agriculteurs ? Quelles sont les occasions, les enceintes et les instances où elles se déroulent et où les agriculteurs se confrontent aux autres acteurs du monde rural ? Comment s'établit ce dialogue et apparaissent les conflits ?

Volet 4. Organisations, engagements et représentations professionnelles

De nombreux travaux ont abordé et tenté de définir les processus d'appartenances politiques ou d'entrée dans l'action collective. Si cette problématique a constitué le ferment d'une littérature abondante, l'étude des comportements syndicaux et professionnels des agriculteurs tient aujourd'hui peu de place dans un ensemble théorique tourné principalement vers la compréhension des nouveaux mouvements sociaux.

Dans un contexte de crises identitaires et devant une problématique à revisiter, ce volet s'intéressera notamment aux nouveaux modèles d'analyse permettant de mieux comprendre l'évolution des répertoires de l'action collective. L'un des objectifs assigné à ce volet sera ainsi de comprendre les nouvelles formes d'engagements et de retraits des agriculteurs à travers les changements de modes de constitution de l'identité professionnelle. Comprendre l'entrée dans l'action collective ne devra pas se réduire à la simple étude de ce que l'on nomme communément le militantisme : il s'agira de mettre en perspective des analyses offrant une lecture du caractère différencié des processus à l'œuvre (adhésion, mobilisation, prise de responsabilité, désengagement militant...).

Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à ce "monde" d'organisations qu'on appelle les Organisations Professionnelles Agricoles, instruments privilégiés par lesquels les agriculteurs accèdent à l'espace public. Adossé aux quatre piliers originels de la Profession (le syndicalisme, le crédit, la coopération et la mutualité), l'espace professionnel a su se déployer dans différentes directions (dimensions généraliste, spécialisée, sociale, économique et technique). Qu'elles appartiennent au pôle de la représentation privée (syndicats généralistes, associations spécialisées, groupes mutualistes ou coopératifs...) ou à celui de la représentation publique (chambre d'agriculture, safer, adasea,...) les organisations nées de cette matrice sont actuellement confrontées à une triple dynamique faisant l'objet de régulations complexes. Nous assistons d'une part à une extension du système professionnel agricole conduisant à une diversité de plus en plus grande des organisations en place (émergence d'organisations généralistes et spécialisées issues de courants minoritaires, apparition de nouvelles scènes militantes,...). D'autre part, nous entrons dans une ère de refonte des services – notamment des activités de conseil agricole - offerts aux agriculteurs par des organisations en pleine restructuration (fusions entre instituts techniques et associations spécialisées, conflits entre organisations autour des prestations agri-environnementales...). Enfin, on observe une évolution des statuts qui fait que certaines organisations ouvrent leurs services à un "public" non agricole, ni même rural (Crédit Agricole, Groupama...).

Les structures ne sont pas les seules à se transformer : les formes d'actions collectives ont connu, depuis vingt ans, une évolution profonde. Depuis la manifestation du « *Dimanche des terres de France* » en faveur du monde rural organisée par R. Lacombe en 1991, les rassemblements de masse ont disparu. L'action syndicale et professionnelle a pris progressivement un double visage : opérations « commandos » (contre la grande distribution, les transporteurs, les essais transgéniques, les préfetures...) d'un côté et opérations « séduction » de l'autre (distribution de produits, visites à la ferme et animations urbaines, concerts...). Le monde agricole semble ainsi prendre acte de son infériorité numérique mais aussi d'une capacité de mobilisation réduite qu'il doit compenser par la détermination des militants et l'impact médiatique des opérations entreprises.

A travers ce quatrième volet, nous étudierons les permanences et ruptures qui affectent les appartenances et les formes d'action collectives des agriculteurs, quelle que soit leur forme : syndicale, coopérative, associative..... *Comment les agriculteurs construisent-ils aujourd'hui du collectif ? Qui sont les agriculteurs qui s'engagent dans les organisations professionnelles agricoles ? Comment les agriculteurs négocient-ils leurs héritages militants ? Comment vivent-ils leurs engagements au sein du système exploitation-famille ? Quels sont les mécanismes de retrait ou de désengagement professionnel ? L'arrivée de nouvelles organisations vient-elle brouiller les héritages professionnels et entraver l'action collective ? Comment cette pluralité est-elle appréhendée et gérée de part et d'autre ? Face à des mécanismes de financement en évolution, dans quelle mesure la refonte des services conduira-t-elle à une réorganisation du système professionnel ? Devant les fusions-acquisitions et les stratégies commerciales à l'œuvre autour de certaines OPA, que reste-t-il des valeurs mutualistes et de l'esprit coopératif ?*

De nombreuses transformations trouvent également une traduction dans les résultats aux élections aux chambres d'agriculture. Face à ce qui apparaît comme une impuissance du syndicalisme majoritaire devant les crises à répétition, la capacité traditionnelle d'encadrement professionnel s'érode au profit de nouvelles formes de protestation sociale et politique. Considéré depuis l'après-guerre comme inébranlable, ce système découvre peu à peu sa diversité. Si la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et les Jeunes Agriculteurs (ex CNJA) sont restés majoritaires lors des dernières élections aux chambres d'agriculture de 2001, ce « tandem » a marqué un recul de 6 points par rapport aux élections de 1995. A l'inverse, la Confédération Paysanne a atteint près de 27% des suffrages et la Coordination Rurale-Union Nationale a maintenu son positionnement avec 12,2% des voix bien que cette dernière n'ait pu présenter des listes dans l'ensemble des départements. Les prochaines élections (2007) seront l'occasion de vérifier si ce mouvement n'est qu'un rééquilibrage partiel ou s'il est l'amorce d'une véritable alternance syndicale.

Quelle analyse peut-on faire des élections aux chambres d'agriculture ? L'arrivée de nouvelles organisations sur la scène syndicale a-t-elle réellement modifié le paysage professionnel ? Le recul du syndicalisme majoritaire lors des élections professionnelles n'est-il pas que relatif ?

L'approche monographique pourrait ici être mobilisée.

Volet 5. Radiographie électorale du « vote agricole »

Le vote des agriculteurs a toujours été marqué à droite de l'échiquier politique. De 1967 à 1981, près de 70% des agriculteurs ont voté pour l'un des partis de la droite parlementaire. Même lors de scrutins exceptionnellement favorables à la gauche, comme ceux de 1981, le vote de droite des agriculteurs ne baissa que faiblement.

Pendant très longtemps, le « vote paysan » pouvait donc, à juste titre, être qualifié de stable. Les suffrages en faveur de la démocratie chrétienne et du RPR en constituaient les deux composantes principales. Ces résultats électoraux n'étaient pas sans lien avec le positionnement des agriculteurs au sein du syndicalisme : l'appareil d'encadrement syndical et professionnel agricole est depuis la fin de la seconde guerre mondiale étroitement lié à la droite parlementaire.

Toutefois, aujourd'hui, la stabilité d'un vote agricole en faveur de la droite parlementaire ne semble plus de mise. En effet, alors que la France rurale et les agriculteurs semblaient résister aux percées antérieures de l'extrême droite, le premier tour des élections présidentielles de 2002 livra un résultat contraire à tous les pronostics. Pour la première fois le niveau du vote « Le Pen » chez les agriculteurs atteint un niveau très proche de celui des ouvriers ou des employés.

Au-delà de ces quelques constats, que sait-on aujourd'hui du vote des agriculteurs, des consultations locales aux élections nationales et européennes ? Comment se comportent-ils face aux urnes ? Quelles évolutions depuis 20 ans ? Même orienté à droite, peut-on considérer qu'il s'agit d'un vote homogène ? Quelles sont ses composantes ? Quelle est la place des nouvelles forces politiques dans le positionnement des agriculteurs ?

Ce volet pourrait s'appuyer notamment sur une exploitation et une analyse du baromètre de la vie politique française mis en place par le CEVIPOF. Ce dernier prévoit quatre vagues d'enquêtes (entre mars 2006 et janvier 2007) sur des échantillons nationaux et régionalisés de 5600 personnes pour chaque vague. Une telle démarche s'inscrit dans un contexte de réinvestissement de certains cadres paradigmatiques et méthodologiques en écologie et géographie électorales.

Volet 6. Nouvelles conjugalités, espaces familiaux et rapports de genre

Au-delà des clivages professionnels et politiques, c'est certainement autour de la dimension familiale de l'agriculture que se cristallise l'un des plus anciens accords idéologiques relatif à cette profession. Ceci est d'autant plus paradoxal, que cette dernière n'en est pas moins profondément bouleversée dans les nouvelles conjugalités, les espaces familiaux et les rapports sociaux de sexe (de genre) qui la définissent aujourd'hui. A ce titre, l'une des dimensions de la crise identitaire qui affecte grandement le groupe des agriculteurs est l'individualisation de l'installation et du travail en agriculture. Notons que le contexte démographique renvoie inéluctablement à la situation de célibat vécue par bon nombre de jeunes agriculteurs.

A cette nouvelle réalité sociale s'ajoute la conquête de l'autonomie professionnelle par les jeunes femmes d'agriculteurs. Près de 50% d'entre elles exercent une activité non agricole. Dans les couples agricoles, chacun mène sa vie professionnelle comme il l'entend. L'« impératif d'être soi » s'impose aux agriculteurs comme aux autres membres de la société. C'est bien parce qu'il y a choix personnel du métier que la plupart des jeunes agriculteurs aujourd'hui exercent ce métier, soit seuls (solitaires) sur leur exploitation, soit associés dans différentes formes sociétaires.

Les exploitations familiales, définies par l'engagement de tous les membres de la famille dans la mise en valeur de l'exploitation, ainsi que les exploitations conjugales, dans lesquelles mari et femme travaillent sur l'exploitation, régressent au profit des exploitations individuelles pour lesquelles seul le chef de famille est actif agricole. Ainsi, le modèle de l'installation en couple fait place progressivement à celui de l'installation individuelle avec toutes les conséquences que cela comporte en terme de gestion du temps de travail, mais aussi en terme d'insertion socioprofessionnelle et donc d'engagement. L'individualisation de l'installation et du travail en agriculture met donc en question le modèle familial défendu par les jeunes de la "révolution silencieuse". Le couple était d'autant plus important qu'il constituait l'un des piliers fondateurs autour duquel ces jeunes articulaient le projet de modernisation qu'ils souhaitaient mettre en œuvre. En conséquence, l'engagement professionnel et politique qui animait ces hommes et ces femmes était vécu en couple et non individuellement. Les activités des groupes féminins, les participations aux réunions des coopératives, les manifestations syndicales, l'adhésion à une CUMA n'étaient en somme que les multiples facettes d'un même "combat", celui de la reconnaissance d'un métier qui se déclinait au masculin et au féminin. Dès lors, le passage du couple à l'individu soulève de nombreuses interrogations quant à la façon dont les agriculteurs d'aujourd'hui vivent leurs engagements et assurent leurs représentations professionnelles et politiques. Le questionnement suscité semble d'autant plus pertinent qu'il repose sur le paradoxe suivant : "l'agriculture est aujourd'hui d'autant plus familiale que les familles sont moins agricoles" (Philippe Lacombe, 1990). En effet, si l'on assiste à des processus de dissociation entre ménage et unité de production, il n'en demeure pas moins que le groupe familial reste l'espace au sein duquel se définissent certains projets.

Si la question des femmes en agriculture et celle de la transmission des exploitations ont fait l'objet d'une littérature spécifique, en revanche, un questionnement en termes de rapports sociaux de sexe (de genre) a rarement été mobilisé autour de ce groupe professionnel et encore moins sur le thème de l'engagement ou de la transmission des héritages politiques. Face à un tel contexte de ruptures tant organisationnelles qu'identitaires, ce séminaire devra être l'occasion d'une analyse renouvelée des rapports de genre en agriculture et de la place des questions politiques au sein des familles agricoles.

COMITE SCIENTIFIQUE

- Pierre Alphandéry (INRA Ivry)
- Jean-Paul Billaud (CNRS, Nanterre)
- Lucien Bourgeois (APCA, Paris)
- Ivan Bruneau (IRESCO, Paris)
- Guilhem Brun (Ministère de l'agriculture)
- François Colson (INH, Angers),
- Pierre Cornu (Université Clermont-Ferrand)
- Christian Deverre (INRA, Avignon)
- Eric Doidy (INRA, Dijon)
- Nicolas Durand (INRA, Paris)
- Eve Fouilleux (CNRS-CIRAD, Montpellier)
- Christophe Giraud (Université Paris V)
- Bertrand Hervieu (CIHEAM, Paris),
- Bernard Hubert (INRA, Paris)
- Jérôme Lafargue (Université Pau)
- Roger Le Guen (ESA, Angers),
- Bruno Lemery (ENESAD-INRA, Dijon)
- Nonna Mayer (CNRS-CEVIPOF, Paris),
- Julian Mischi (INRA, Dijon)
- Jean-Luc Mayaud (LER, Université Lyon 2)
- Pascal Perrineau (CNRS-CEVIPOF, Paris)
- Denis Pesche (CIRAD, Montpellier),
- François Purseigle (CIHEAM, Paris)
- Jacques Rémy (INRA, Ivry)
- Annie Rieu (CNRS, Toulouse)
- Jean-Marc Touzard (INRA, Montpellier)

COMITE DE PILOTAGE

- Bertrand Hervieu,
- Nonna Mayer,
- Pascal Perrineau
- Jacques Rémy
- François Purseigle
- Nicolas Durand

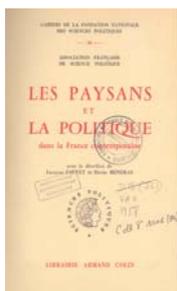
Renseignements : François PURSEIGLE
CIHEAM
11, rue Newton 75116 PARIS
Tel : 33(0)1-53-23-91-13, Fax : 33(0)1-53-23-91-01/02
E mail : purseigle@ciheam.org

Les mondes agricoles en politique

Inscription historique d'un projet



1956
 Une table ronde
 « Les moyens
 d'expression et la
 représentation
 politique
 du monde paysan »

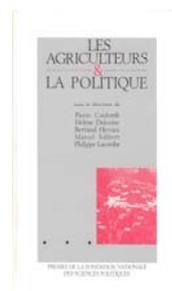


Un ouvrage
 « Les paysans et la
 politique dans la
 France contemporaine »
 25 contributeurs (dont de
 nombreux journalistes et acteurs
 de terrain)
 Ouvrage structuré autour de
 quatre parties qui font suite à une
 présentation chronologique et une
 double introduction
 Sous la direction de :
 H. Mendras, J. Fauvet



1970
 Un colloque
 « L'univers
 politique
 des paysans »

1972
 Un ouvrage
 « L'univers
 politique
 des paysans »
 26 contributeurs
 Ouvrage structuré autour de
 deux parties qui font suite à
 une introduction
 Sous la direction de : Y.
 Tavernier,
 M. Gervais, C. Servolin



1987
 Un colloque
 « Les agriculteurs
 et la politique
 depuis 1970 »

1990
 Un ouvrage
 « Les agriculteurs
 et la politique »
 58 contributeurs
 Ouvrage structuré autour de six
 parties
 qui font suite à une introduction
 Sous la direction de P.
 Coulomb, H. Delorme, B.
 Hervieu, M. Jollivet,
 Ph. Lacombe

Contexte :

- ☞ Le monde paysan de 1945 à 1957
- ☞ Entrée dans la phase de modernisation de l'agriculture française
- ☞ Dernières années de la IV^{ème} République

Objectifs :

- ☞ Déterminer les apports du monde agricole à chacune des tendances politiques
- ☞ Mettre en lumière des faits mal connus
- ☞ Expliquer le manque d'unité de l'électorat paysan

Quatre axes :

- Représentation politique
- Organisation de l'agriculture
- Problèmes religieux
- Monographies

Contexte :

- ☞ Les transformations économiques et sociales de l'agriculture de 1955 à 1970 (introduction du livre)
- ☞ Lois d'orientation agricoles

Objectifs :

- ☞ Après les avoir décrits (1956-58), articuler les phénomènes entre eux : Attitudes des différents éléments à l'égard de l'Etat+Compréhension du regards des partis politiques/paysans
- ☞ Nécessité de mobiliser une approche pluridisciplinaire
- ☞ Inscription pour de nombreuses contributions dans une perspective théorique résolument marxiste

Deux axes :

- Les forces politiques et sociales
- Les organisations professionnelles

Contexte :

- ☞ Étude ayant pour cadre l'étape du basculement d'une économie paysanne à une économie agro-industrielle moderne et puissante (1970-1987)
- ☞ Agriculture : une activité de production comme une autre

Une hypothèse de départ :

« L'agriculture est une affaire d'État »

Objectifs :

- ☞ Comprendre les déterminants, les formes et les conséquences politiques de la régulation agricole
- ☞ Poursuite de l'approche pluridisciplinaire

Six axes :

- La politique agricole dans les échanges internationaux
- La profession et l'État
- Agriculture, famille et exploitation
- Le mouvement syndical
- Trois septennats
- Des citoyens comme les autres ?

Expliciter la spécificité de l'agriculture comme personnage social et politique

Analyser la vie politique des agriculteurs en centrant l'enquête et l'interrogation sur la politique agricole